

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER SOVEREIGN ALLOCATION – Part A (ISIN : FR0013459518)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

Echiquier Sovereign Allocation est un fonds dont l'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indicateur de référence FTSE World Government Bond Index – Developed Markets currency-hedged in EUR terms, sur une durée de placement recommandée de 3 ans.

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM met en œuvre une gestion active et discrétionnaire. L'actif du fonds sera principalement investi sur des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs organismes publics ou parapublics sans contrainte de géographique. La notation de ces émetteurs sera majoritairement « Investment Grade ». Pour réaliser son objectif de gestion, outre l'investissement en titres vifs, le fonds aura recours à des produits dérivés listés sur des marchés réglementés ou de gré à gré et dont les sous-jacents seront des obligations émises par des organismes publics ou parapublics, sans contrainte géographique ni contrainte de notation ou de maturité.

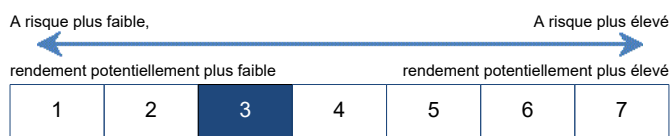
L'exposition du portefeuille est fondée sur le recours combiné à deux piliers :

- une allocation stratégique « top-down » qui recourt aux données macroéconomiques et financières pour définir son exposition sur les obligations gouvernementales internationales
- une allocation tactique qui recourt à des stratégies de valeur relative sur les taux d'intérêt.

La recherche de performance reposera essentiellement sur trois axes :

- La gestion de la sensibilité globale du portefeuille qui pourra varier de -2 à +12.
- L'allocation de sensibilité entre les différents marchés obligataires gouvernementaux et entre les différents segments de la courbe de taux. L'équipe de gestion utilise un modèle propriétaire d'analyse macroéconomique et financière afin de déterminer les niveaux d'attractivité des obligations gouvernementales selon leurs maturités. Ces niveaux d'attractivité servent ensuite à construire l'allocation.
- L'utilisation de stratégies d'arbitrages : l'équipe de gestion allouera une partie du fonds à des stratégies d'arbitrage entre les segments de différentes courbes de taux gouvernementales (par exemple portage, pentification, momentum, volatilité).

Le FCP capitalise les revenus encaissés.

Profil de risque et de rendement


Autres informations :

Compte tenu du recours aux produits dérivés, la stratégie du fonds induira un effet de levier relativement élevé.

L'exposition au risque de change sera comprise entre [0% et 50%] de l'actif net.

L'exposition aux dettes de pays émergents sera limitée à 20% de l'exposition totale du portefeuille (c'est-à-dire soit au travers d'investissements soit au travers des positions sur dérivés).

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 3 ans comprise 2% et 5%.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

Impact des techniques telles que le recours à l'utilisation des dérivés :

L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative. De plus, les titres spéculatifs « High yield » ont un risque de défaillance plus élevé que les titres de la catégorie « Investment Grade ».

Risque de liquidité :

Les volumes échangés sur les titres high yield et les titres des pays émergents pouvant être réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse.

Risque contrepartie :

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par le Fonds sur une année		
Frais courants	0,60 %	L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur une estimation des frais qui seront prélevés sur le premier exercice. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus.
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	Néant

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

PERFORMANCES PASSES

Votre FCP ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La part a été créée le 27/12/2019.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services

Le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.